

(N° 18.)

## SENAT DE BELGIQUE.

SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 1875.

### Rapport de la Commission des Finances, chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1876.

(Voir le N° 96, session 1874-1875, le N° 15, session 1875-1876, de la  
Chambre des Représentants, et le N° 7 du Sénat.)

Présents : MM. le Marquis DE RODES, Vice-Président-Rapporteur, FORTAMPS,  
COGELS, le Baron BETHUNE, le Baron VAN CALOEN.

MESSIEURS,

Le Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1876 est fixé à la  
somme de quinze millions cent quarante quatre mille six cent soixante-  
dix francs . . . . . 15,144,670

Le Budget des Finances pour l'exercice 1875 était de . . . . . 14,337,105

Les augmentations de ce Budget proviennent de l'exécution de la loi du  
2 juillet sur l'augmentation des petits traitements; la Chambre des Représen-  
tants l'a adopté à l'unanimité des 76 membres présents.

Votre Commission des Finances a l'honneur de vous proposer l'adoption du  
Budget des Finances, à l'unanimité.

*Le Vice-Président-Rapporteur,*  
Marquis DE RODES.